



AVIS PUBLIC

est par le présent donné aux contribuables de la municipalité de NEWPORT
par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Lise Houle.

AVIS DE MOTION **RÈGLEMENT 2018-048 POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NO** **2018-048 CONCERNANT LA CRÉATION D'UN PROGRAMME** **INCITATIF VOLONTAIRE DE MISE AUX NORMES DES** **INSTALLATIONS SEPTIQUES**

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Jacqueline Désindes à l'effet que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera soumis pour adoption le règlement no 2018-048 concernant la création d'un programme incitatif volontaire de mise aux normes des installations septiques de la Municipalité de Newport;

Un projet du règlement est présenté séance tenante.

DONNÉ à Newport
Ce 4e jour du mois d'avril 2018.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Newport, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil et sur le site web de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4 avril 2018.

Lise Houle
directrice générale et secrétaire-trésorière